



DDCSPP de la LOZERE

Chèque Sport Lozère 2013/2014



Mesdames, Messieurs les présidents,

Pour la nouvelle saison sportive 2013/2014, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, le comité départemental olympique et sportif et le conseil général de Lozère renouvellent le dispositif « Chèque Sport Lozère » pour le soutien à l'adhésion des jeunes des familles de revenus modestes dans les clubs sportifs du département.

Cette aide est reconduite sur les mêmes principes que les saisons précédentes : jeunes de 7 à 18 ans en 2013 adhérant dans un club sportif agréé sport du département dont la famille est attributaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Pour faire bénéficier vos jeunes adhérents de cette aide, vous trouverez, ci-joint, les imprimés nécessaires.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.